

**Aux parents des élèves de 7P-8P scolarisés
à Necker**

**Aux parents des élèves de 9S-11S
scolarisés aux Rojalets**

Chavannes-de-Bogis, le 5 novembre 2024

Horaire CFF 2025 et Transports scolaires

Mesdames, Messieurs,
Chers Parents,

Selon l'article 2 de ses statuts, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec l'enseignement obligatoire des degrés 1 à 11 Harmos des enfants domiciliés sur le territoire des Communes membres, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son règlement d'application (RLEO). En particulier, l'APEJ planifie et finance les transports scolaires.

Compte tenu de l'entrée en vigueur prochaine du nouvel horaire CFF 2025, une analyse a été faite afin de vérifier l'adéquation des horaires des transports publics avec les horaires scolaires des collèges intercommunaux, Necker et Rojalets. Plus spécifiquement, nous nous sommes assurées que les horaires prévus pour les lignes TPN desservant Terre Sainte (811, 813 et 814) permettaient aux élèves de l'ensemble des Communes membres de se rendre à l'école et de rentrer chez eux à la fin des cours.

Par le présent nous vous informons que :

- Les nouveaux horaires CFF et TPN entrent en vigueur le 15 décembre 2024 ;
- Les horaires d'entrée et sortie des classes dans les collèges intercommunaux de Coppet Terre Sainte ne changent pas ;
- Compte tenu de la desserte de Mies par les TPN, les transports privés organisés pour les 7P-8P myarolans avec CarPostal seront supprimés dès janvier 2025, à l'exception de la course du matin pour l'entrée en P1.

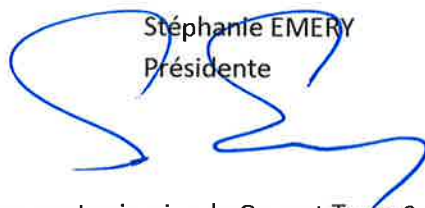
Des documents précisant les nouveaux horaires sont disponibles sur notre site internet, au bas de la page relative aux transports scolaires : <https://apej.ch/transports-scolaires/>

Nous espérons que les jeunes sauront profiter du développement de l'offre de transports publics en Terre Sainte et de leur abonnement Mobilis qui couvre les zone 21, 22 et 90.

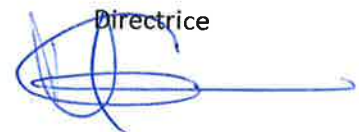
Recevez, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Pour l'APEJ :

Stéphanie EMERY
Présidente



Mélanie GRAS
Directrice



- Direction de l'Établissement primaire de Coppet Terre Sainte
- Direction de l'Établissement secondaire de Coppet Terre Sainte
- Communes de Terre Sainte